

L'ÉVOLUTION DES BÂTIMENTS DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES FRANÇAISES DEPUIS LE RAPPORT MIQUEL

HISTORIQUE ET CONSTAT

Le dossier relatif à la construction, la restructuration et l'extension des bibliothèques universitaires a été rouvert – après un arrêt total de quinze ans, 1975-1990 – à la suite de la publication du *Rapport Miquel* (1989)¹, qui constatait l'état particulièrement difficile dans lequel se trouvaient les bibliothèques universitaires françaises et esquissait les grandes lignes d'une politique de redressement.

Si, en termes de bâtiments, les données du *Rapport Miquel* étaient sommaires, du moins indiquaient-elles deux directions fondamentales de développement, à réaliser dans un délai de cinq ans, à effectif constant d'étudiants :

- une augmentation de l'offre de places de consultation de 50 %, en mettant à la disposition des étudiants 35 000 places supplémentaires de travail ;

- une extension du libre accès aux collections documentaires, dont plus de 80 % étaient stockées en magasins fermés.

L'estimation des surfaces à construire, extrapolées du rapport, était de l'ordre de 300 à 350 000 m², ce qui aurait augmenté d'environ 50 % la superficie affectée à l'époque aux bâtiments des bibliothèques.

Le schéma Universités 2000 (1991-1995)², mis en place par l'État avec la

participation financière des collectivités territoriales, visait à remettre à niveau l'ensemble des bâtiments des universités, du moins en ce qui concernait la capacité d'accueil d'une population étudiante de plus en plus nombreuse. Il a donc inclus les bâtiments des bibliothèques, qui constituent un élément majeur de leur développement. A partir de 1994, le XI^e Plan a pris le relais du schéma Universités 2000 pour la construction des bâtiments universitaires. Aussi, à l'issue du schéma et à l'année médiane de réalisation du XI^e Plan (1994-1998), a-t-il paru utile de faire le point sur la situation de ces bâtiments.

Avant, toutefois, de regarder comment les choses ont évolué, il faut considérer quelques chiffres, extraits des statistiques 1993 (hors les bibliothèques interuniversitaires d'Ile-de-France qui sont atypiques), et qui donnent une idée de l'état des bibliothèques universitaires françaises.

Profil type d'un service commun de documentation

Le « profil-type » actuel d'un service commun de la documentation est le suivant :

- il dessert environ 17 000 usagers ;
- il dispose d'un bâtiment d'environ

MARIE-FRANÇOISE
BISBROUCK

1. André MIQUEL, *Les Bibliothèques universitaires : rapport au ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports*, Paris, La Documentation française, 1989, (Coll. des rapports officiels).

2. Cf. *Universités 2000 : quelle université pour demain ?* Assises nationales de l'enseignement supérieur, Sorbonne, 26-29 juin 1990, Paris, La Documentation française, 1991.

Tableau comparatif Allemagne / France
D'après le *Deutsche Bibliotheksstatistik 1994*, publié par le DBI

Caractéristiques	Oldenburg		Göttingen		France
	Données	Ratios	Données	Ratios	Ratios
Nombre d'étudiants	13 000	–	32 000	–	–
Autres bibliothèques constituant le réseau de l'université	2 (de + de 10 000 volumes)	–	148 (dont 50 ont + de 10 000 vol.)	–	–
Collections de livres, et de thèses <i>bibliothèque seule</i>	1 019 000 volumes	78,38 vol./étudiant	3 439 000 volumes	107,46 vol./étudiant	21 vol./étudiant
<i>réseau</i>	?	–	6 933 400 volumes	217 vol./étudiant	
Coll. de périodiques courants <i>bibliothèque seule</i>	5 312	0,41 titre/étudiant	14 747 titres	0,46 titre/étudiant	0,06 titre/étudiant
<i>réseau</i>	?	–	28 146 titres	0,88 titre/étudiant	
Part des collections en libre accès	près de 100 %	près de 100 %	500 000 volumes +10 000 périodiques	30 %	20 %
Acquisitions annuelles (livres)	25 000	1,92 vol./étudiant	100 200 volumes	3,13 vol./étudiant	0,49 vol./étudiant
Dépenses d'acquisitions	3,14 millions DM	241,5 DM/étudiant (821 FF)	9,169 millions DM	286,5 DM/étudiant (974 FF)	243 F/étudiant
Dépenses de personnel	7,956 millions DM	–	17,576 millions DM	–	–
Places de consultation	1 200 (dont 80 carrels et 240 places en salle de travail de groupe)	1 pour 10,8 étudiants	1 000 (dont 60 carrels)	1 pour 32 étudiants + les places de consultation des biblis du réseau	1 pour 18,42 étudiants
Personnel	108,5	1 pour 119,8 étudiants	267	1 pour 119,8 étudiants	1 pour 398 étudiants
Ouverture hebdomadaire et annuelle	65 h 281 jours	–	70 h 300 jours	–	50 h 252 jours
Surface	22 000 m ²	1,69 m ² /étudiant	33 000 m ²	1,03 m ² /étudiant pour la seule bibliothèque centrale	0,48 m ² /étudiant
Observations	La bibliothèque est située sur un campus à environ 3 à 4 km du centre-ville. Une très importante bibliothèque régionale existe également à Oldenburg, venant ajouter ses coll., personnels, places de consultation, etc., à celle de la BU. L'université date des années 70.		La bibliothèque est située sur un campus en centre-ville. 148 autres bibliothèques font partie du réseau et sont notamment importantes en places de consultation. La BU ancienne (transférée en 1992) doit être entièrement réaménagée. Elle donnera 14 000 m ² supplémentaires. L'université de Göttingen est ancienne. La bibliothèque joue le rôle de bibliothèque régionale et supra-régionale en matière de collections documentaires et de catalogues informatisés.		

8 100 m² dans œuvre (0,48 m² par étudiant), soit 5 700 m² utiles ;
– les collections de livres et de périodiques comprennent 355 000 volumes, dont 71 000 en libre accès, soit un ratio de 21 volumes par usager, dont 4,2 en libre accès ;
– la bibliothèque comporte 920 places de consultation (1 pour 18,42 usagers), implantées en salles de lecture traditionnelles, sans distinction d'usage (pratiquement pas de places

individuelles de travail, ni de carrels fermés pour les chercheurs et les étudiants avancés, pas de salles de travail de groupes, peu de salles équipées de matériel informatique et audiovisuel, etc.). Chaque place de consultation est, en général, extrêmement réduite (moins de 2,30 m², circulations immédiates comprises, ce qui correspond à un plateau de travail de 0,80 m sur 0,60 m, l'équivalent d'un plateau repas au restaurant universitaire !) ;

– la bibliothèque fonctionne avec 38,5 membres de personnel statutaire, toutes catégories confondues, soit 1 pour 398 usagers.
Il faut, bien entendu, noter que ce « profil-type » n'existe pas, car chaque service commun de la documentation d'une université est éclaté en plusieurs sections correspondant aux grandes disciplines (Sciences et Techniques, Droit-Sciences Économiques, Droit-Lettres, Lettres et Sciences

Tableau comparatif Angleterre / France

État d'après les types de bibliothèques universitaires mentionnées dans le *Rapport Follett* (décembre 1993)

Caractéristiques	Redbrick University		Post-Robbins University		France
	Données	Ratios	Données	Ratios	Ratios
Nombre d'étudiants	16 130 (mais 36 000 lecteurs inscrits)	-	8 800 (mais 19 000 lecteurs inscrits)	-	-
Autres bibliothèques constituant le réseau	Fait partie d'un « consortium » de bibliothèques	-	?	-	-
Collections de livres, manuscrits et thèses	4 500 000 volumes	279 vol./étudiant	500 000 volumes	56,8 vol./étudiant	21 vol./étudiant
Coll. de périodiques courants	7 000 périodiques	0,43 périod./étudiant	3 700 périodiques	0,42 titre/étudiant	0,06 titre/étudiant
Acquisitions annuelles	?	-	25 000 volumes	2,84 vol./étudiant	0,49 vol./étudiant
Dépenses d'acquisitions	2,214 M£	137,26 £/étudiant (1 043,17 FF))) 2,9 M£))) 243 F/étudiant
Dépenses de personnel	2,4 M£	-)) -)
Places de consultation	?	-	1 400 (dont 127 postes connectés)	1 pour 6,28 étudiants	1 pour 18,42 étudiants
Personnel	148	1 pour 108,9 étudiants	91	1 pour 96,7 étudiants	1 pour 398 étudiants
Ouverture hebdomadaire	66,5 h + 15 h pour la consultation seule	-	78,5 h	-	50 h
Surface	26 700 m ²	1,65 m ² /étudiant	13 840 m ²	1,57 m ² /étudiant	0,48 m ² /étudiant
Observations	Bibliothèque type, située au centre d'une grande ville ou au maximum à 1,5 km du centre-ville		Bibliothèque type située sur un campus en banlieue ou en province éloigné du centre-ville		

humaines, Médecine-Santé, etc.) et donc en plusieurs bâtiments, ce qui amoindrit d'autant sa visibilité et son seuil de viabilité documentaire.

Ces chiffres sont à comparer avec des données européennes, notamment celles fournies par l'Allemagne et la Grande-Bretagne, à niveau de revenu économique à peu près équivalent. On en trouvera deux exemples dans ces tableaux :

- un tableau comparatif Allemagne-France (cf. le tableau page précédente), d'après le *Deutsche Bibliotheksstatistik 1994* publié par le Deutsches Bibliotheks-Institut (DBI), mettant en parallèle les bibliothèques universitaires d'Oldenburg et de Göttingen ;

- un tableau comparatif Angleterre-France (cf. le tableau ci-dessus), d'après le *Rapport Follett* (cf. bibliographie) de 1993, mettant en parallèle deux bibliothèques-types de

deux universités-types, la Redbrick University et la Post-Robbins University.

Comme on peut aisément le voir, les données allemandes et anglaises concernant les bibliothèques universitaires sont très supérieures (de deux à cinq, voire dix fois, selon les critères) à celles des bibliothèques universitaires françaises.

On constate également que, tant du point de vue des collections documentaires (fonds existants et acquisitions annuelles, mais aussi libre accès par rapport aux collections en magasins) que de ceux de la capacité d'accueil et du confort des usagers, du personnel et des heures d'ouverture au public, la situation est radicalement différente.

Une donnée non négligeable, mais qui n'épargne ni l'Allemagne ni la Grande-Bretagne, soumises aujourd'hui aux mêmes contraintes,

concerne la démographie galopante des universités françaises durant ces dernières années, qui ont ainsi vu leur nombre d'étudiants progresser de 44 % en huit ans - universités et IUT compris -, passant de 1 052 000 en 1988/1989 à 1 516 000 en 1995/1996, tandis que les prévisions de la Direction de l'Évaluation et de la Prospective du ministère de l'Éducation nationale envisagent 1 700 000 étudiants en 1998/1999 et 1 800 000 en 2003/2004, pour les universités, les IUFM (Instituts de formation des maîtres) et les IUT (Instituts universitaires de technologie).

Compte tenu de cette évolution démographique, deux indicateurs simples permettent de faire l'état de la situation durant les quinze dernières années, tant en termes de superficie de bibliothèque par étudiant qu'en termes d'encadrement :

– superficie par étudiant :

1970 : 0,73 m²

1989 : 0,65 m² (très critiquée par le *Rapport Miquel*)

1996 : 0,48 m²,

quand la norme théorique pour les pays économiquement développés est de l'ordre de 1,5 m² ;

– encadrement pour 1 000 étudiants :

1970 : 4 personnes

1989 : 3,25 personnes (également très critiquée par le *Rapport Miquel*)

1996 : 2,5 personnes,

quand la norme théorique est de 5,75 membres du personnel, toutes catégories confondues.

Les réalisations

Ces indicateurs montrent bien les difficultés devant lesquelles nous nous trouvons. Si, par le biais du schéma Universités 2000, puis du XI^e Plan – aujourd'hui à mi-parcours – les constructions des bibliothèques universitaires ont pu redémarrer, on voit bien que la priorité des universités n'est pas allée vers le développement des services communs de la documentation, autrement que d'une manière marginale.

Objectivement, les réalisations de 1991 à 1995 sont faibles : seuls près de 95 000 m² de bibliothèques ont pu être construits ou réaménagés (soit 27,1 % de l'objectif du *Rapport Miquel*) représentant environ 13 000 places de consultation (soit 37,1 %). Ceci correspond à 90 opérations, d'une surface moyenne de 1 050 m², mais comme le tiers de ces opérations est inférieur à 500 m², elles sont peu susceptibles de « révolutionner » la qualité des services que les étudiants, les enseignants et les chercheurs sont en droit d'attendre du service commun de la documentation de leur université.

Sur ces 90 opérations, quinze sont des extensions de bâtiments, quatorze concernent des délocalisations universitaires (Agen, Annecy, Auch, Beauvais, Cholet, Évreux, Laon, Le Tampon, Nevers, Quimper, etc.), six sont dans des IUT et sept sont des constructions provisoires de quelques centaines de mètres carrés dans des universités nouvelles.

Les ouvertures prévisibles de bâti-

ments nouveaux, réaménagés ou étendus en 1996 et 1997 constitueront un apport d'environ 115 000 m² supplémentaires, en une quarantaine d'opérations, d'une superficie moyenne d'environ 2 800 m² (cf. le tableau ci-dessous).

Bibliothèques susceptibles d'être mises en service en 1996

Amiens Droit-Sciences	6 000 m ²
Artois-Arras	2 700 m ²
Artois-Béthune	1 180 m ²
Artois-Douai	1 600 m ²
Avignon-Sainte Marthe	6 400 m ²
Blois (délocalisation)	536 m ²
Cergy-Pontoise-Neuville	1 200 m ²
La Rochelle (première tranche)	2 400 m ²
Littoral-Boulogne-sur-Mer	2 400 m ²
Lyon III-Manufacture des Tabacs (première tranche)	4 900 m ²
Marne-la-Vallée- Centre technique du livre	6 420 m ²
Metz-Saulcy (deuxième tranche)	+ 2 325 m ²
Nice (Saint-Jean-d'Angély) bibliothèque provisoire	870 m ²
Paris II-Vaugirard	500 m ²
Reims-Médecine (Maison Blanche)	2 870 m ²
Toulouse I- Manufacture des Tabacs	4 000 m ²
Troyes- Université technologique	2 300 m ²

On peut y ajouter, pour 1998, une dizaine d'opérations non commencées, mais pour lesquelles il y a aujourd'hui un programme de construction précis et détaillé et un architecte. Ce sont : Montpellier-Richter Droit-Sciences Économiques (15 000 m²), Le Mans (première tranche de 4 000 m²), Belfort (3 500 m²), Brest (Centre de documentation marine, 2 500 m²), Évry (première tranche de 5 500 m², dont le concours d'architecture doit être lancé d'ici le second semestre 1996), les secondes tranches de La Rochelle (+ 3 500 m²) et de Perpignan

(+ 3 000 m²), la troisième tranche de la bibliothèque centrale de Metz-Saulcy (+ 1 500 m²), l'extension de Montpellier-Sciences (+ 1 500 m²) et la construction de la bibliothèque de Roanne (1 000 m²), en lien avec la bibliothèque municipale. L'ensemble correspond à environ 40 000 m² en dix opérations (superficie moyenne par opération de 4 000 m², avec de fortes variantes de superficie d'une bibliothèque à l'autre).

Ainsi, de 1991 à 1998 compris, la construction et la rénovation des bibliothèques universitaires n'auront porté que sur environ 250 000 m², soit 71,8 % du *Rapport Miquel*, mais réalisés sur 8 ans, au lieu des 5 ans souhaités.

Les carences

Ces chiffres, en eux-mêmes, sont significatifs d'un certain désintérêt des universités pour le développement de leur service commun de documentation.

Mais il existe un élément encore plus marquant : un grand nombre d'opérations inscrites par les universités dans le schéma Universités 2000, considéré aujourd'hui comme achevé, ne sont toujours pas commencées. Elles n'ont bénéficié jusqu'à présent ni d'un programme digne de ce nom, ni d'un architecte. Cela représente vingt opérations et près de 93 000 m², soit une moyenne de plus de 4 500 m² par opération, ce qui commence à constituer une certaine « visibilité » au niveau d'une université.

Ce sont Amiens-Médecine (2 500 m²), considérée pourtant comme une « priorité absolue » par l'université, Angers Saint-Serge (2 500 m²), Besançon-Médecine (2 800 m² en première tranche), également considérée comme une priorité compte tenu de l'état scandaleux de la situation actuelle), Bordeaux-Lettres (+ 1 850 m²), Caen Campus II-Sciences (première tranche d'environ 6 000 m²), Corte (4 500 m²), Grenoble-Médecine (+ 1 000 m²), L'Isle d'Abeau (1 000 m²), Lille II-Médecine (4 000 m²), Montpellier-Lettres (+ 1 500 m²), Orléans-BU centrale

(+ 2 000 m²), Papeete (1 500 m²), Paris-ENS Ulm (+ 2 000 m²), Paris/INALCO (12500 m²), Paris VI-VII-Jussieu (20 000 m²), Reims Droit-Lettres (+ 1 800 m²), Rouen-Sciences Économiques (7 000 m²), Rouen-Médecine (3 000 m²), Saint-Quentin-en-Yvelines (9 500 m²), Toulouse-Le Mirail (première tranche de 6 000 m² sur une construction de 18 à 20000 m²).

Si l'on regarde maintenant le XI^e Plan, relais du schéma Universités 2000 pour les constructions universitaires, l'année 1996, année médiane d'exécution du Plan, voit déjà 17 opérations, dont quatre de restructuration, représentant près de 48 000 m², dont les superficies ne sont pas comptabilisées. Elles ne connaissent aucun commencement d'engagement, c'est-à-dire qu'elles ne disposent, sauf cas particulier, d'aucun programme, ni *a fortiori* d'un architecte. On peut citer parmi elles Rennes I-Droit (6 000 m²) et Médecine (+ 1 800 m²), Paris-BDIC (12 à 15 000 m² sur 30 000 m² à construire), Limoges-Droit (3 000 m²), Paris XII-Créteil (3 000 m²), etc.

Ainsi, les opérations Universités 2000 et XI^e Plan non commencées représentent environ 141 000 m² de bâtiments de bibliothèques.

Le non-engagement financier et la non-réalisation de ces opérations laissent perplexes. Souhaitées *a priori* par les universités, puisque inscrites dans les contrats de plan et parfois mentionnées parmi les opérations les plus prioritaires de l'université, elles ne connaissent cependant aucun commencement d'exécution depuis plus de cinq ans. Certaines d'entre elles devaient être réalisées avec une forte participation des collectivités locales. D'autres opérations ont pris le dessus, comme la création de locaux de travaux dirigés, d'amphithéâtres, de salles de sports ou de restauration, parfois même la création de parking pris sur le seul crédit restant disponible, c'est-à-dire celui de la bibliothèque.

Place de la documentation dans l'université

Que dire de la place de la documentation dans l'université dans ces conditions ?

De nombreux discours, tous plus éloquents les uns que les autres, semblent placer la bibliothèque au sein des préoccupations majeures de chacun des présidents d'universités. Mais qu'en est-il exactement ? Tout discours non suivi de réalisation ne peut longtemps être considéré comme une volonté d'engagement profond. Quatre ans, cinq ans de non-engagement d'opérations prévues ne peuvent qu'entraîner le doute sur un souhait réel d'exécution par l'université.

**AINSI, DE 1991
À 1998,
LA CONSTRUCTION
ET LA RÉNOVATION
N'AURONT PORTÉ
QUE SUR ENVIRON
250 000 M², SOIT
71,8 % DU RAPPORT
MIQUEL, RÉALISÉS
SUR 8 ANS, AU LIEU
DES 5 ANS
SOUHAITÉS**

Ainsi, les arbitrages internes des universités, relayés par ceux des rectorats, laissent-ils aujourd'hui les bibliothèques universitaires dans une situation particulièrement difficile, car :

- la mise en libre accès des collections documentaires, qui constitue la demande prioritaire des étudiants, des enseignants et des chercheurs, reste toujours aussi limitée ;

- la création de places de lecture en nombre suffisant et différenciées dans leur usage (salles de travail en groupe, places individuelles de travail dans une salle de lecture, box individuels pour étudiants avancés et chercheurs, etc.) est faible ;

- la prise en compte des nouvelles technologies, qui demandent des installations particulières, ne peut être que limitée, à un moment où leur introduction et leur développement sont fondamentaux pour l'avenir de la communication de l'information à l'échelle mondiale.

Il faut ajouter que de trop nombreuses opérations, celles qui ont été engagées sur le schéma Universités 2000 notamment, n'ont pas été réalisées sur la base d'un programme très précis des besoins des bibliothèques. C'est essentiellement l'enveloppe budgétaire disponible qui a dicté le programme de surfaces à construire ou réaménager, quitte à devoir construire, dans un Plan ultérieur, une seconde ou une troisième tranche.

Coût, mobilier et personnel

D'autres difficultés doivent également être évoquées :

- le coût autorisé de construction est aujourd'hui inférieur de 15 à 20 % à celui qui permettrait la réalisation de bâtiments de qualité, s'inscrivant dans la durée et prenant en compte la mise en place des infrastructures technologiques et de confort indispensables à tout bâtiment moderne (câblage, sécurité des collections et des personnes, maintenance, isolation phonique, transport automatique de documents, etc.) ;

- la prise en compte des équipements en mobilier et en matériel des nouveaux bâtiments comme des bâtiments restructurés, dont le mobilier date d'au moins 30 ans, est très faible. Elle s'exerce dans la limite d'environ 500 F le mètre carré dans œuvre, prix quasiment inchangé depuis 1976, alors qu'au moins 2 000 F seraient nécessaires, hors informatisation « lourde » des bibliothèques.

Plus grave encore, plusieurs bâtiments, et non des moindres, atten-

dent aujourd'hui des crédits d'équipement mobilier pour pouvoir ouvrir (Avignon, 6 400 m², Lyon III-Manufacture des Tabacs, 4 900 m², Toulouse-Manufacture des Tabacs, 4 000 m², Reims-Santé, 3 000 m², etc.);

– les bâtiments qui ouvrent aujourd'hui ne disposent pas du personnel minimum nécessaire à leur fonctionnement, ni en nombre, ni en qualification, au moment où l'expansion des nouvelles technologies et le développement du libre accès aux collections documentaires accroissent la demande de personnel bien formé. Ce constat est simplement réaliste. Il ne vise pas à donner une image particulièrement noire de la réalité des bibliothèques universitaires. Il voudrait, au contraire, inciter à une prise de conscience profonde de la réalité des choses, afin que des solutions radicales soient définies et surtout engagées sur le moyen et le long termes.

Une plus grande visibilité dans les universités

Ce dont les bibliothèques universitaires auraient le plus besoin aujourd'hui, c'est d'une visibilité plus grande dans les universités.

La construction de bâtiments forts sur le plan de leur architecture et fonctionnels, pour que le personnel puisse organiser les services à l'intention des usagers de manière rationnelle et efficace, est la condition *sine qua non* de leur développement et de leur prise en considération par la communauté universitaire. Il importerait notamment qu'une dizaine d'opérations significatives soient réalisées. Moyennant des programmes de surfaces réellement adaptés aux besoins des usagers, un coût de construction et d'équipement réévalué, un effort important sur les acquisitions documentaires et un personnel en nombre et en qualification suffisant, elles pourraient jouer d'ici quatre ou cinq ans un rôle de référence et d'entraînement pour les opérations à venir.

Aujourd'hui, mise à part la bibliothèque de l'Institut Pasteur qui est

une bibliothèque de recherche, nous n'avons pas de « modèle », pas de référence dans le domaine. Il faut les chercher à l'étranger, dans les pays anglo-saxons, là où la tradition des bibliothèques est ancrée dans les mentalités depuis des générations. Seules deux opérations seraient

**CE CONSTAT
VOUDRAIT INCITER
À UNE PRISE
DE CONSCIENCE
PROFONDE
DE LA RÉALITÉ DES
CHOSSES, AFIN QUE
DES SOLUTIONS
RADICALES SOIENT
DÉFINIES ET
SURTOUT ENGAGÉES
SUR LE MOYEN
ET LE LONG TERMES**

aujourd'hui susceptibles de jouer ce rôle : la bibliothèque de l'université de Paris 8-Saint-Denis³ (12 500 m² en cours de construction, ouverture au public prévue fin 1997) et la bibliothèque de Droit de l'université de Montpellier (15 000 m², dont les travaux devraient commencer prochainement pour une ouverture prévisible à la rentrée 1998).

La localisation de chacune de ces bibliothèques dans leurs universités respectives est remarquable, les universités ayant choisi soit le cœur de

l'université (Paris 8), soit la proue de l'ensemble des bâtiments universitaires (Montpellier) pour implanter leur nouvelle bibliothèque.

Espoirs

Quelques progrès et quelques raisons d'espérer existent cependant.

En termes de formation à la programmation de leur bibliothèque et au travail commun avec un architecte, les chefs de projet, responsables d'une construction, d'une extension ou d'une restructuration de leur bâtiment de bibliothèque, sont aujourd'hui mieux armés et donc plus efficaces dans le dialogue parfois difficile avec la maîtrise d'œuvre.

Du point de vue architectural, les bibliothèques nouvelles sont rarement « enclavées » dans des bâtiments universitaires, ce qui leur confère une plus grande visibilité et une véritable identité au sein de l'université, même si leurs programmes de surface sont trop modestes.

Sous l'impulsion de leur président, certaines universités nouvelles ont réellement pensé l'implantation et le développement de leur service commun de la documentation (Cergy-Pontoise, La Rochelle, les universités d'Artois et du Littoral) en lien avec le développement de leur université, mais l'éclatement de certains sites universitaires rend particulièrement difficile la vie de ces toutes jeunes bibliothèques.

Il faut insister sur ce rôle capital du président de l'université. S'il n'est pas convaincu de l'importance fondamentale de la bibliothèque pour la formation des étudiants comme pour la recherche, il n'y aura aucune amélioration du service commun de la documentation. Mais s'il l'est, les projets seront véritablement portés et ils se réaliseront.

Il faut donc aujourd'hui travailler en vue du XII^e Plan (1999-2003). Un énorme effort de sensibilisation doit être entrepris dès maintenant pour que des opérations réellement significatives soient mises au point et réalisées dans les délais les plus courts, compte tenu du retard accumulé.

3. Cf. dans ce numéro, l'interview de Madeleine JULLIEN et Véronique CHABBERT, p. 68-71.

Au niveau de l'État et des collectivités locales, une politique ambitieuse de construction de bâtiments de bibliothèques universitaires devrait être entreprise. Si l'on voulait simplement revenir à la situation des années 1970, qui n'offrait pourtant que 0,73 m² par étudiant, il faudrait construire 500 000 m² nouveaux de bibliothèques dans les toutes prochaines années. Ce ratio est pourtant très insuffisant.

Nous sommes aujourd'hui dans une situation plus grave que celle décriée dans le *Rapport Miquel* en 1989, sur la base des indicateurs disponibles de 1987. Il est temps de mobiliser la communauté universitaire tout entière de même que l'État et les collectivités territoriales. Le tournant du siècle sera décisif à cet égard.

Juin 1996

BIBLIOGRAPHIE

Bisbrouck, Marie-Françoise. – « Bibliothèques universitaires : vaste programme ! ». – *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n° 154, 1^{er} trimestre 1992, p. 7-11.

Construire une bibliothèque universitaire : de la conception à la réalisation / sous la direction de Marie-Françoise Bisbrouck et Daniel Renoult. – Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1993.

Joint Funding Council's Libraries, Funding Review Group : *Report*, décembre 1993

(Connu sous le nom de *Rapport Follett*, sur le développement des nouvelles technologies dans les bibliothèques de Grande-Bretagne).

Les Bibliothèques dans l'université / sous la direction de Daniel Renoult. – Paris :

Éditions du Cercle de la Librairie, 1994. Quatrième partie, chapitre 4 : « Les bâtiments des bibliothèques universitaires », p. 177-190.

Rapport du président du Conseil supérieur des bibliothèques pour l'année 1995.

Les Nouvelles Alexandries : les grands chantiers de bibliothèques dans le monde / sous la direction de Michel Melot. – Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1996.

La Bibliothèque post-moderne : entre fonctionnalité et esthétique. Actes du séminaire sur la construction des bibliothèques universitaires et de recherche, organisé par la Ligue des Bibliothèques européennes de Recherche (LIBER) et la Direction de l'information scientifique, des technologies nouvelles et des bibliothèques à Paris, du 22 au 26 janvier 1996.

A paraître en octobre 1996 dans *LIBER Quarterly*, numéro spécial.

A l'occasion de la parution
du *Bulletin des Bibliothèques de France* consacré à
L'Architecture des bibliothèques

L'École nationale supérieure des sciences de l'information
et des bibliothèques

a le plaisir de vous inviter à une rencontre débat

le 18 novembre 1996 à 17 heures

avec :

Mady VOLLE, *MLIS* et Marc GIVRY, *architecte*, « La Maison du livre, de l'image et du son de Villeurbanne »

Pierre FRANQUEVILLE, *Société ABCD*, « Contre la bibliothèque idéale »

Nelly VINGTDEUX, *Bibliothèque départementale de l'Ardèche*, « Le paradoxe des bibliothèques départementales de prêt »

Marie-Françoise BISBROUCK, *Direction de l'information scientifique, des technologies nouvelles et des bibliothèques*, « L'Évolution des bâtiments des bibliothèques universitaires françaises depuis le rapport Miquel : historique et constat »

Animation :

Martine POULAIN, *Bulletin des Bibliothèques de France*

à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
17-21 boulevard du 11 novembre 1918 69623 VILLEURBANNE CEDEX